

SST Initiale

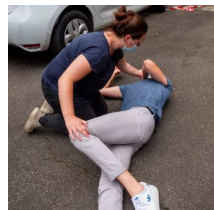
« Sauveteur Secouriste du Travail »



Secourisme

Objectifs :

- ⇒ Etre capable d'intervenir de façon adaptée face à une situation d'accident du travail.
- ⇒ Etre capable d'examiner une victime afin de déceler une urgence vitale, alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours et secourir la ou les victimes de manière appropriée.
- ⇒ Sensibiliser l'apprenant à l'environnement accidentogène au travail, à son rôle actif dans la recherche des risques persistants et dans la définition d'actions de prévention et de protection.



Public :

◇ Tout salarié dont la fonction ou le poste de travail nécessite la connaissance des gestes de premiers secours.

Contenu :

- ◇ Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
- ◇ Cadre réglementaire et juridique du secourisme.
- ◇ Contribuer à la prévention des risques dans son entreprise :
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise,
 - Caractériser des risques professionnelles dans une situation de travail,
 - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.
- ◇ Réagir face à un accident :
 - Protéger de façon adaptée,
 - Examiner la victime,
 - Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime,
 - Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée.

Durée & Lieu

14 heures (2 journées) - CFPPA de Saint-Flour

Méthode pédagogique

Apports théoriques et pratiques.

Evaluation & validation

Evaluation théorique et pratique tout au long de la formation.
Evaluation certificative en fin de formation.
Délivrance du certificat SST (validité 24 mois), donnant équivalence au certificat PSC1. Attestation de fin de formation.



CFPPA
Saint-Flour

7 Route des Hautes Terres - Volzac
15100 SAINT-FLOUR
Tél. : 04.71.60.35.62 -
E-mail : cfppa.st-flour@educagri.fr

Coût et conditions de prise en charge :

Forfait de 300€ + 30€ de frais de dossier.

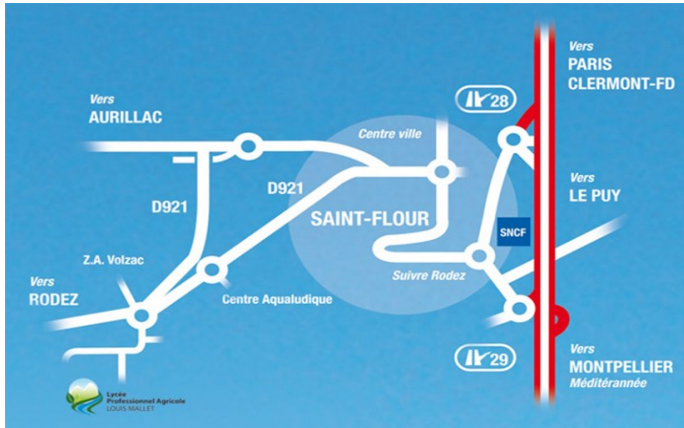
- ◇ En fonction de votre statut (salariés, demandeur d'emploi, ...) des prises en charge sont possibles : Nous contacter.
- ◇ Inscription : compléter et renvoyer le formulaire d'inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation.
- ◇ Groupe de 4 à 10 participants.

Informations pratiques :

- ◇ Horaires de formation : 9h00/12h30 —13h30/17h00.
- ◇ Restauration possible sur le site pendant les périodes scolaires (Prix du repas : 5.23€) ou dans des espaces dédiés.
- ◇ Transport : gare SNCF de Saint-Flour, navette de bus urbains entre la gare et l'établissement.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (PMR), aménagement d'épreuve et plans d'accompagnement personnalisés possibles.



Contact : Secrétariat : 8H00/12H00—13H00/17H30

cfppa.st-flour@educagri.fr - Tél: 04 71 60 35 62